



### **Compte rendu du troisième conseil d'école de l'année scolaire 2018-2019.**

**Présents:** Mmes Gilbert, Hersard, Lelarge, M. Mayon, enseignants, M. Briant, directeur; Mmes Augusto, Duportal, Leclerc, M. Perrotin, représentants des parents d'élèves, M. Anceau, maire de Saint Roch, M. Halopé, adjoint au maire de Saint Roch, M. Plumé, conseiller municipal. **Excusées:** Mme Lequart, IEN, Mmes Cormery, Favereaux, Stote-Hubert représentants des parents d'élèves

#### **•Bilan de l'année scolaire**

L'année s'est bien déroulée.

Des stages de réussite seront vraisemblablement organisés durant les vacances d'été. Des informations seront données aux familles de CM1 et CM2.

Intervention du RASED : pas de prise en charge, l'école n'étant pas prioritaire pour en bénéficier. Seul le psychologue scolaire est intervenu.

Les parents (élèves du CP au CM2) recevront en fin d'année un exemplaire du Livret scolaire unique (LSU) : bilan du 2<sup>e</sup> semestre. Celui-ci est désormais accessible en ligne par les familles.

Sécurité : des exercices d'évacuation et de simulation dans le cadre du PPMS sont réalisés régulièrement dans l'année.

PPMS : un exercice attentat/intrusion et un exercice de mise en sûreté ont été réalisés. Il apparaît souhaitable d'améliorer le signal d'alerte du PPMS mise en sûreté en utilisant les installations réseaux existantes.

La participation financière des parents en début d'année et les recettes (photos) ont permis des sorties régulières (en rapport avec les projets de classe) :

- JMF (Jeunesses Musicales de France) : classes de GS à CM2, Course longue, à Fondettes (CII, CIII), Terra Botanica, à Angers (toutes les classes).

Ces sorties pédagogiques sont des supports au travail de classe et contribuent, notamment, à l'éveil culturel des élèves. Elles sont très importantes aux yeux des enseignants.

Les élèves de CM2 se sont rendus au Collège, dans le cadre du conseil école-collège : projet commun CM2/6<sup>e</sup> autour du français. Les CE2 ont passé le permis piéton qui sera remis officiellement à chaque élève.

Des actions citoyennes ont été menées cette année qui s'intègrent dans le parcours citoyen : collecte de textiles (en partenariat avec la communauté de communes) notamment. Ces actions viennent compléter le travail quotidien effectué dans les classes autour du Vivre ensemble.

Des étudiantes du Lycée agricole de Fondettes ont mené une intervention sur le harcèlement auprès des CM2.

Les CM2 recevront un livre en fin d'année dans le cadre de l'opération « *Un livre pour les vacances* », l'objectif est de renforcer le goût et la pratique de la lecture chez ces élèves qui vont entrer au collège.

L'école a été dotée de robots pour permettre de travailler la programmation en classe (dotation académique).

DUER : reste un certain nombre d'éléments à traiter ou en cours de traitement (ventilation dans les toilettes du bâtiment élémentaire, volets roulants dans le bâtiment maternelle, stores dans le bureau de la direction).

#### **•Rentrée 2019**

Les effectifs devraient être à peu près stables. L'école aura cinq classes à la rentrée. Les enseignants réfléchissent à une répartition des élèves adaptée en tenant compte des contraintes liées au niveau (priorité au CP : essayer de diminuer le nombre d'élèves avec CP) ou aux effectifs. La répartition pressentie est la suivante : PS-MS, GS-CP, CP-CE1, CE2-CM1, CM1-CM2

Des décroissements seront vraisemblablement mis en place à certains moments de la journée pour regrouper certains niveaux (CP, CM...) dans certaines disciplines (EPS, Histoire/Découverte du monde...).

L'organisation de classes découvertes est à l'étude.

Deux ATSEM restent indispensables au bon fonctionnement de l'école. Les enseignants appréciaient le fait qu'elles soient remplacées en cas d'absence : ce dispositif est suspendu par la municipalité qui étudie les possibilités financières pour le rétablir.

Le personnel communal présent sur l'école le sera également à la rentrée prochaine : une personne sera positionnée sur le poste d'aide bibliothécaire.

La municipalité a le projet de reprendre la gestion de la garderie.

#### • **Travaux, entretien, budget et investissement:**

Le budget (fonctionnement) voté pour 2019 est identique au précédent, soit 35€/élève. Ce budget permettra d'acheter des manuels pédagogiques et un certain nombre de fournitures scolaires.

Des subventions ont été accordées à la coopérative de l'école: spectacle pour Noël et pour la BCD.

Une subvention exceptionnelle a été demandée pour finaliser le financement de la sortie à Terra Botanica, une réponse sera faite prochainement.

Des travaux et aménagements sont demandés pendant les vacances d'été, notamment l'entretien courant de l'école (grand ménage).

Les travaux d'entretien ont été faits régulièrement, deux arbres ont été plantés dans la cour. L'école a été dotée de mobilier (meuble pour la BCD, chaises élémentaires, chaises et tables maternelles en attente de livraison) .

Les demandes d'aménagement sont les suivantes : installer des barrières ou séparations avec portillon d'accès devant les parties engazonnées de la cour, planter des arbres dans la cour. Le revêtement (sol) de certains jeux de cour est usé : il faudrait le changer.

Un contrat a été passé avec un prestataire pour assurer la maintenance du matériel informatique et numérique de l'école, le vidéoprojecteur de la classe 5 devrait être changé et un autre devrait être installé dans la classe 2.

Le maire est en contact avec la commune de Fondettes pour trouver des créneaux de piscine pour que les élèves puissent valider le savoir nager et pour envisager le déplacement des élèves à Fondettes lors de l'ouverture de sa piscine (convention tripartite de transport entre les mairies de Saint-Roch, Fondettes et le conseil régional).

#### • **Projet d'école :**

Un nouveau projet d'école a été rédigé par l'équipe enseignante, qui a défini un certain nombre d'objectifs opérationnels et d'actions à mettre en œuvre dans le cadre des axes proposés par l'Inspecteur d'académie : assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves, agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite, engager une dynamique territoriale renouvelée, soutenir les territoires les plus fragiles.

#### • **Activités associatives**

La fête de l'école est en préparation (vendredi 28 juin). La sécurité sera assurée par un agent municipal, assermenté. L'APE prend en charge la partie kermesse (les parents d'élèves volontaires sont d'ailleurs les bienvenus) et propose un repas en soirée. Rappelons que la fête d'école est avant tout un moment de convivialité et d'échange entre enfants, parents et enseignants.

Le déroulement de la fête est le suivant: spectacle des enfants, kermesse (cour de l'école) et repas organisé par l'association de parents d'élèves aux abords du plateau sportif.